



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

❖ ❖ ❖ ❖ ❖

Le Conseil municipal se réunira

MARDI 24 JANVIER 2023 à 19 H

« Salle Charles POLLIAND »

- ❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 22 novembre 2022 ;
- ❖ **DECISIONS DU MAIRE**
 - Attribution de l'occupation à titre précaire et temporaire de l'appartement communal de l'ancien presbytère situé 29 rue du vieux village à la SAS ACM DL ;
- ❖ **DELIBERATIONS**
 - DOMAINE PUBLIC**
 - Acquisition parcelle boisée B 358 de Mr MERMET Georges ;
 - FINANCES**
 - Renouvellement convention UFOVAL 2023 ;
 - Avenant au bail emphytéotique signé avec Haute Savoie Habitat pour une diminution de son assiette foncière.
 - Convention d'objectifs 2023 entre la commune de DUINGT et l'association LES MARMOTTONS.
 - PERSONNEL**
 - Création d'un emploi non permanent à temps complet aux services techniques pour faire face à un accroissement d'activité en application de l'article 3 1 2° de la loi du 26 JANVIER 1984 ;
 - Création d'un emploi non permanent à temps complet d'un agent de surveillance de la voie publique pour faire face à un accroissement d'activité en application de l'article 3 1 2° de la loi du 26 JANVIER 1984 ;
 - Création de deux emplois non permanents à temps complet de surveillants de baignade pour faire face à un accroissement d'activité en application de l'article 3 1 2° de la loi du 26 JANVIER 1984 ;
 - Renouvellement de la convention de mise en commun des moyens de police de DOUSSARD.
- ❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,
Marc ROLLIN



Vu l'arrêté préfectoral n° 2021-CAB-BSI-053 du 1er mai 2021 portant prorogation de l'arrêté 2021-CAB-BSI-038 sur les diverses mesures visant à freiner la propagation du virus Covid-19, la séance se tiendra sans public, à l'exception des journalistes justifiant d'un motif professionnel pour y assister.